

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,
11 rue d'Orival
Le JEUDI 24 FEVRIER 2022 à 9 H 00

MAISON D'HABITATION de 112.66 m²
22 rue de l'Ancienne Gare
Commune de MERY-BISSIERES-EN-AUGE (CALVADOS)
(ex MERY-CORBON)

cadastrée Section AA N°249 d'une contenance totale de 07a 53ca, comprenant :
- au RDC : une entrée avec placard, un séjour-salon, une cuisine aménagée, une chambre avec salle d'eau, WC, garage avec grenier
- à l'étage : un palier desservant trois chambres, une salle de bains, un WC et une pièce à usage de dressing



CONDITIONS D'OCCUPATION : bien occupé par sa propriétaire. Ne fait l'objet d'aucun bail.

VISITE organisée sur place par Me Dorothee GOMBART, Huissier de Justice à LISIEUX, le **vendredi 11 février 2022 de 15h00 à 16h30**.

Aux requête, poursuites et diligences de :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORMANDIE, dont le siège est situé 151 rue d'Uelzen 76230 BOIS GUILLAUME, ayant pour avocat Me Marc REYNAUD, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

SOIXANTE DIX MILLE EUROS – 70 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des charges.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de **7 000 euros**, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX, est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD, avocat, le 3 janvier 2022